



15 septembre 2026

CIRCULAIRE CTOI 2026-38

Madame/Monsieur,

DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DE LA TANGAROA BLUE FOUNDATION

Veuillez trouver, ci-joint, un courrier émanant de la Tangaroa Blue Foundation demandant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser la Tangaroa Blue Foundation à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Cordialement,

Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier de la Tangaroa Blue Foundation

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia, Panama. **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Président de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.



TANGAROA BLUE
FOUNDATION
ABN: 88 138 636 521
PO Box 1235,
Dunsborough,
WA 6281 Australia

15 septembre 2026

À l'attention de :

M. le Président

Secrétariat de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI)

Email : IOTC-Secretariat@fao.org

Objet : Demande officielle du statut d'observateur pour la Tangaroa Blue Foundation

Monsieur le Président,

Au nom de la Tangaroa Blue Foundation, je vous adresse le présent courrier afin de solliciter officiellement le statut d'observateur pour notre organisation aux prochaines réunions de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), en vertu du Règlement intérieur de la CTOI concernant la participation d'observateurs.

La Tangaroa Blue Foundation est une organisation à but non-lucratif enregistrée australienne, consacrée à la protection de notre environnement marin à travers une prévention ciblée, l'élimination et le repérage des débris marins. Nous coordonnons l'Australian Marine Debris Initiative (AMDI), un réseau national de volontaires, de partenaires de l'industrie et d'agences gouvernementales, et gérons des programmes spécialisés portant sur les engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés (EPAPR) :

- **Project ReCon** : En partenariat avec des fournisseurs de technologie satellite (tels que Satlink) et des entreprises de pêche commerciale, Project Recon récupère, reconditionne et recycle les bouées satellite récupérées des DCPd dérivants, en leur donnant une deuxième vie pour la recherche marine et des opérations de désenchevêtrement et de repérage des débris.
- **FAD Watch** : Cette initiative utilise les données de suivi en temps réel pour coordonner la récupération volontaire des DCPd dérivants et des bouées satellite commerciales pénétrant dans des environnements marins sensibles, en prévenant les échouages, la dégradation des récifs et la pêche fantôme.

Contribution aux processus de la CTOI

Nous pensons que la participation de la Tangaroa Blue Foundation en qualité d'observateur contribuera de manière significative aux travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires de la façon suivante :

1. **Données pratiques sur l'atténuation des EPAPR et des DCPd** : Nous offrons une expérience de terrain directe et des renseignements opérationnels sur les flux de travail de récupération des DCPd, le reconditionnement des bouées et la récupération des engins fantômes qui peuvent éclairer les discussions techniques de la CTOI et les mesures de conservation et de gestion (MCG) relatives à la gestion des DCPd.
2. **Modèles de collaboration intersectorielle** : Nos partenariats existants démontrent le succès de cadres de collaboration industrie-ONG qui encouragent la récupération à titre volontaire des engins et la réduction de la pollution marine sans perturber les opérations de pêche durables.

3. **Économie circulaire et solutions environnementales** : Nous apportons des connaissances techniques sur la façon de recycler le matériel informatique de télémétrie récupéré aux fins de la recherche scientifique et de la conservation marine soutenant des objectifs de gestion écosystémiques plus généraux.

Nous transmettons respectueusement cette demande pour examen de la Commission, notant l'exigence de la soumettre 60 jours au plus tard avant le début de la prochaine réunion. Nous nous réjouissons de l'opportunité de contribuer aux importants travaux de la CTOI.

En vous remerciant de votre attention, cordialement,

Heidi Tait
Directeur général
heidi@tangaroablue.org
+61(0)410 166 684